Frédérique Izaute
2004/01/01

Une étape de plus

Dans la série *Repensons la mise à niveau*

Une fois qu'un étudiant a compris la manière dont on repère les phrases syntaxiques autonomes dans un texte, il peut s'intéresser à la structure de cette unité syntaxique et observer comment la majorité des phrases syntaxiques autonomes correspondent au modèle de base.

Ici encore, gardons-nous de courir trop de lièvres à la fois. Le principe qui doit être retenu est simple : chaque phrase syntaxique autonome contient un sujet, un prédicat et, éventuellement, un ou des compléments de phrase. La démarche est, elle aussi, très simple et, pour restructurer le rapport des étudiants à la langue, il est fondamental qu'elle soit toujours la même.

Il s'agit, tout d'abord, de repérer le verbe – pourquoi ne pas en profiter, au fil des exercices, pour revenir sur la façon de reconnaître un verbe (encadrement par « ne » et « pas » et modification de temps), régler le sort de « son », « on » et « à », voire examiner la différence entre « travail » et « travaille », « conseil » et « conseille » ? S'il y a plusieurs verbes dans la phrase, il faut trouver ce qu'on pourrait appeler le « verbe principal ». Cette appellation est un peu « décalée » vu qu'il n'y a plus de proposition principale en nouvelle grammaire, mais il paraît difficile d'en trouver une autre (toute suggestion est bienvenue !). Comment dénicher ce verbe autour duquel est construite toute la phrase ? L'approche sémantique ici se révèle en général catastrophique. Pour certains élèves, le propos essentiel de la phrase est évident, alors que, pour d'autres, il

ne le sera jamais. Donc, restons fidèles à l'approche « nouvelle grammaire », qui définit un élément syntaxique par ses caractéristiques syntaxiques. Un verbe qui est précédé d'un subordonnant ne peut pas être le noyau d'une phrase autonome. Il suffit de repérer tous les verbes conjugués et tous les subordonnants (que l'élève connaît déjà), de coupler chaque verbe à « son » subordonnant. Celui qui reste solitaire est le verbe principal.

Une fois le verbe repéré, on découpe le sujet, le prédicat et les compléments de phrase. Pour ce faire, les manipulations habituelles (encadrement, effacement, pronominalisation du sujet…) sont très efficaces.

Le moment semble bien choisi pour expliquer les transformations de type et de forme. En général, la phrase, une fois « détransformée », est très facile à analyser. L'observation des modalités de transformation permet de régler des fautes de syntaxe telles que l'oubli du « ne » dans les phrases négatives ou la confusion entre interrogations directe et indirecte.

Voilà également le bon moment pour observer les règles de ponctuation qui accompagnent le déplacement du complément de phrase. Pourquoi aussi ne pas tirer le plus grand parti possible de la pronominalisation du sujet pour commencer à aborder l'accord du verbe avec son sujet ? Bien sûr, on ne considère encore que les verbes principaux, mais une fois que le principe est compris, la partie est presque gagnée.

En revanche, il n'est pas encore temps d'examiner comment sont construits ces constituants de la phrase. Le but de la démarche reste le découpage (ou le repérage) des constituants, comme celui de l'étape précédente était le découpage de la phrase. L'identification des groupes nominaux et des phrases subordonnées est alors totalement hors de propos puisqu'elle appartient à un autre niveau d'analyse. Elle ne peut que nuire à la compréhension des élèves. Pour les mêmes raisons, il vaut mieux laisser de côté les phrases à construction particulière ou trop compliquées.

Ainsi, la phase d'observation permet de consolider la reconnaissance des verbes conjugués, de régler le cas de quelques homonymes, de mettre en évidence la structure de la phrase et de comprendre un nouveau principe de ponctuation.

C’est pourtant loin d’être suffisant. Comme à l’étape précédente, c’est au tour de l’élève de produire un texte en respectant ce principe de structuration des phrases. Le texte idéal ici semble se situer autour de 100-150 mots, avec seulement dix phrases syntaxiques autonomes. Pourquoi ne pas demander de transcrire ces phrases (s’il y en a moins de dix, ce n’est pas si terrible !) dans un tableau en trois colonnes : sujet, prédicat et compléments de phrase. Encore là, les découvertes sont intéressantes : des sujets se réduisant au pronom « il » ; l’abus de phrases emphatiques ; des compléments de phrases, encadrés par des virgules, coincés entre deux phrases, sans qu’il soit possible de dire à laquelle ils appartiennent ; etc. Bien sûr, certaines phrases résistent à l’analyse, comme celles à construction particulière ; on peut choisir de les ignorer ou de les reformuler. Le tableau doit être simple, clair et permettre de retourner corriger les phrases à l’intérieur du texte puis, finalement, de le ponctuer correctement. Quand on applique cette méthode rigoureusement, avec l’aide du professeur et en prenant tout le temps nécessaire, rares sont les erreurs de syntaxe qui résistent à la mise en tableau des phrases. Encore mieux, les verbes principaux sont bien accordés ! De quoi allumer une étincelle prometteuse dans les regards parfois blasés de nos étudiants !



Frédérique Izaute

Collège Montmorency